

<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article144>

À l'école de la forêt

AEF 2006-2007

- Archives - 2006-2007 - Actualités 2006-2007 -

Date de mise en ligne : jeudi 8 juin 2006

Copyright © Sciences41 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Opération 2006-2007](#)
- [Documents officiels 2006-2007](#)
- [Calendrier 2006-2007](#)
- [Clôture de l'année 2005-2006](#)

Opération 2006-2007

Le Ministère de l'agriculture, représenté par la Direction Générale de la Forêt et des affaires rurales a renouvelé sa dotation pour la poursuite de l'opération en 2006-2007.

La dotation globale prévue a baissé de 6 000 euro.

Elle devrait donc s'élever à 144 000 euro répartis comme suit :

- Gestion administrative, animation nationale, communication : 45 900 euros
- Action du réseau et/ou édition de documents : 10 000 euros
- Projets pédagogiques d'école, de classes, départementaux... 88 100 euros

Documents officiels 2006-2007

Les documents consultables :

- le dossier de présentation 2006-2007
- le formulaire projet de type 1 pour 2006-2007
- le formulaire projet de type 2 pour 2006-2007
- le compte-rendu de réalisation 2006-2007

Vous pouvez télécharger ces formulaires sur le site Internet de l'opération :
<http://www.ecoledelaforet.agricultu...> dans la rubrique « Construire un projet ».

Calendrier 2006-2007

- [-] 20 octobre 2006 : dernier délai pour l'envoi des annexes 1 au secrétariat national
- [-] 16 novembre 2006 : Commission nationale d'attribution aux projets
- [-] 30 juin 2007 : envoi de l'annexe 2 au secrétariat national attestant de la réalisation, ou non, des projets 2006-2007

Clôture de l'année 2005-2006

[-] 30 juin 2006 : Retour des annexes 2 attestant de la réalisation ou de l'abandon des projets .

Passé ce délai, nous vous demanderons le remboursement des sommes versées pour les projets 2005-2006 non réalisés ou non justifiés.

Les projets non réalisés peuvent être reportés une seule année, à condition d'avoir reçu l'annexe 2 à temps. Vous trouverez l'annexe 2 , pour 2005-2006 en pièce jointe.

Le secrétariat national est à votre disposition pour toute information et également pour échanger et recueillir vos impressions, difficultés, questionnements et bonheurs dans votre rôle de délégué et correspondant. Alors, n'hésitez pas à nous téléphoner de temps en temps pour nous tenir informés de ce qui se passe dans votre région ou votre département !

Secrétariat national « à l'école de la forêt »

_Katia MEUNIER-CAILLE, chargée de mission : 01.61.08.68.66

_Manuela DUBUS, assistante administrative et financière : 01.61.08.68.76

<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/creste41/local/cache-vignettes/L52xH52/doc-628fe.png> **Document de présentation**

<http://creste41.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/creste41/local/cache-vignettes/L52xH52/doc-628fe.png> **Formulaire d'inscription**